



# CURE DE DOMPIERRE

CANTON DE VAUD  
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS  
SERVICE DES BÂTIMENTS

6500 1993/97/1

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cossu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société.

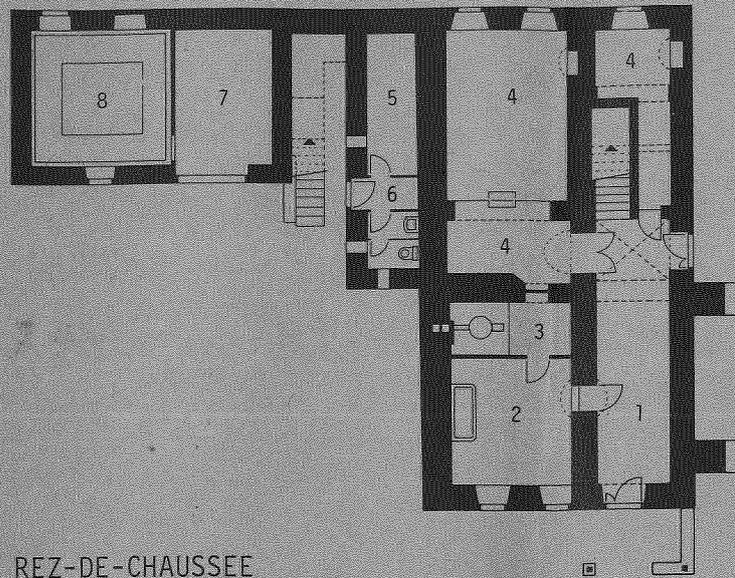
Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatible avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Évangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités.

Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard ! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets vert et blanc depuis l'Indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là où parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud.

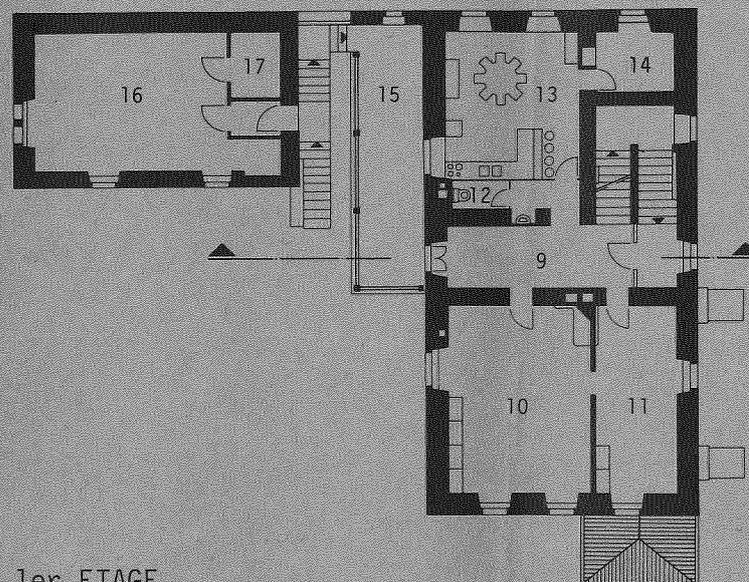
Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine, nous devons nous montrer dignes de cet héritage, les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

Marcel BLANC  
Chef du Département  
des travaux publics

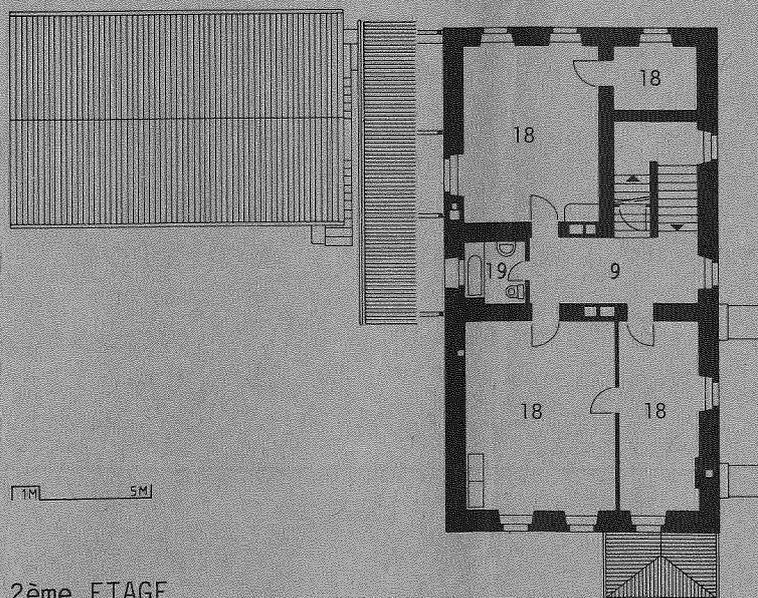
# CURE DE DOMPIERRE



REZ-DE-CHAUSSEE

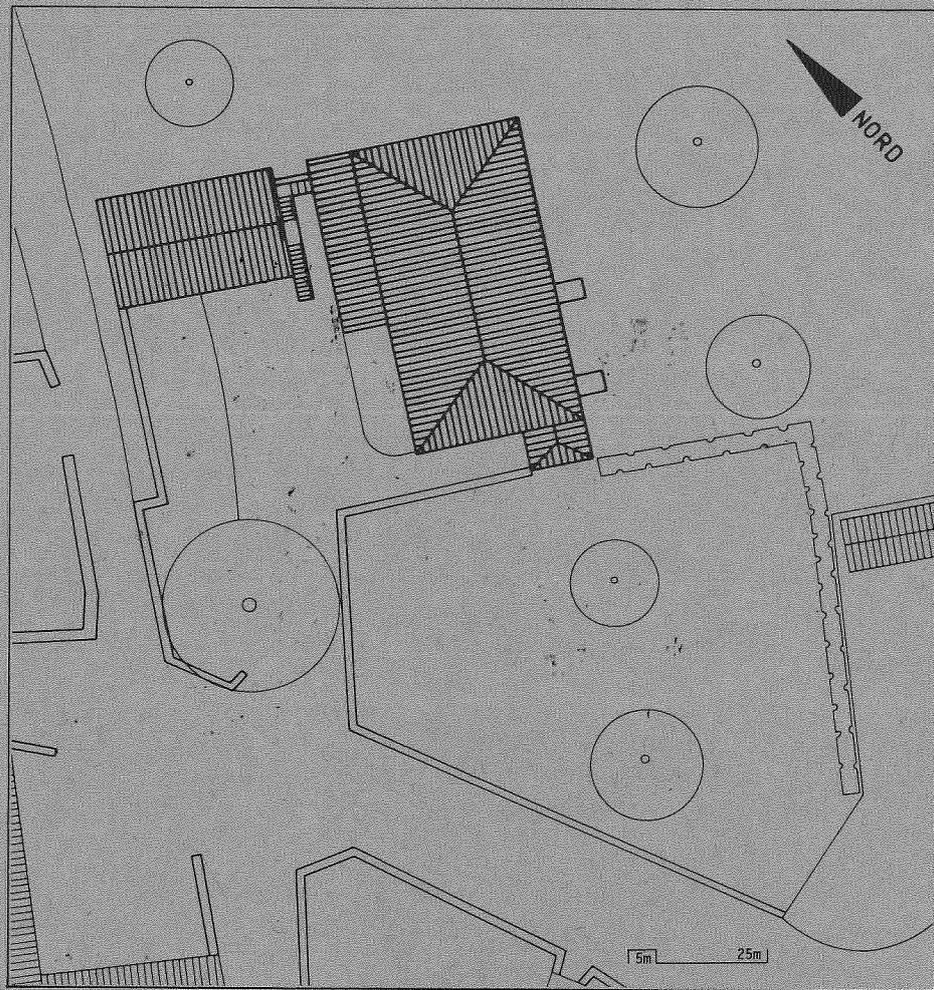


1er ETAGE



2ème ETAGE

1M 5M



#### LEGENDE DES PLANS

##### REZ-DE-CHAUSSEE

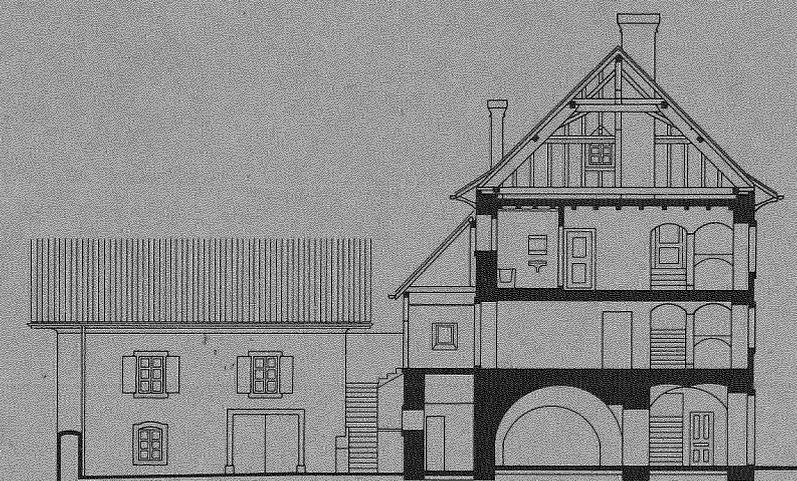
1. Entrée
2. Buanderie
3. Chauffage
4. Cave
5. Réduit
6. WC Paroisse
7. Garage
8. Loc. citerne

##### 1er ETAGE

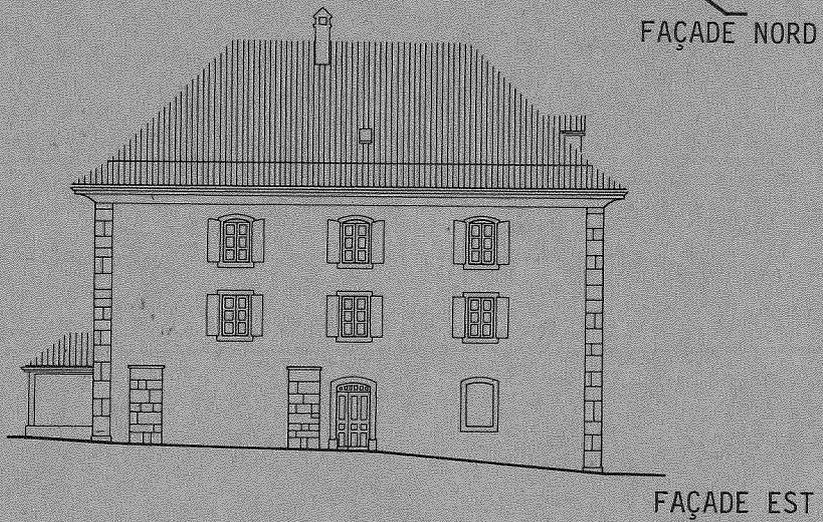
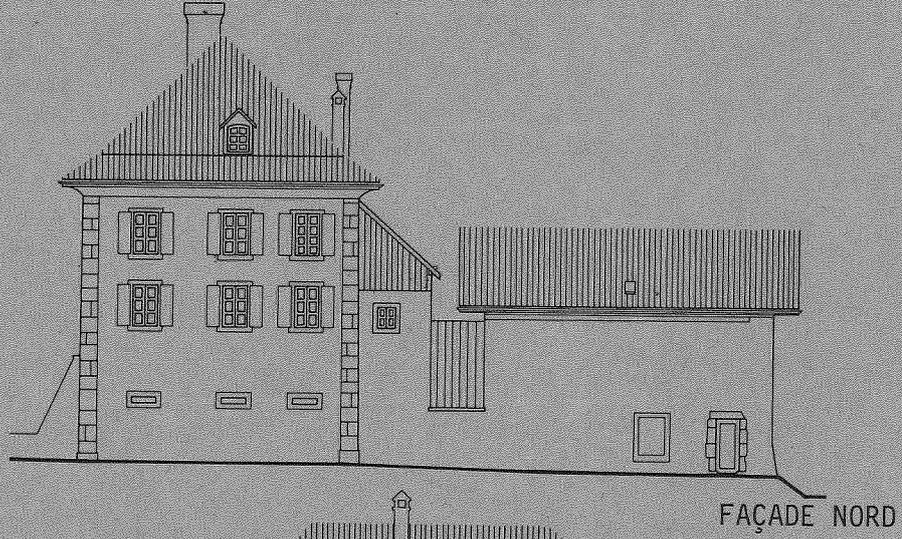
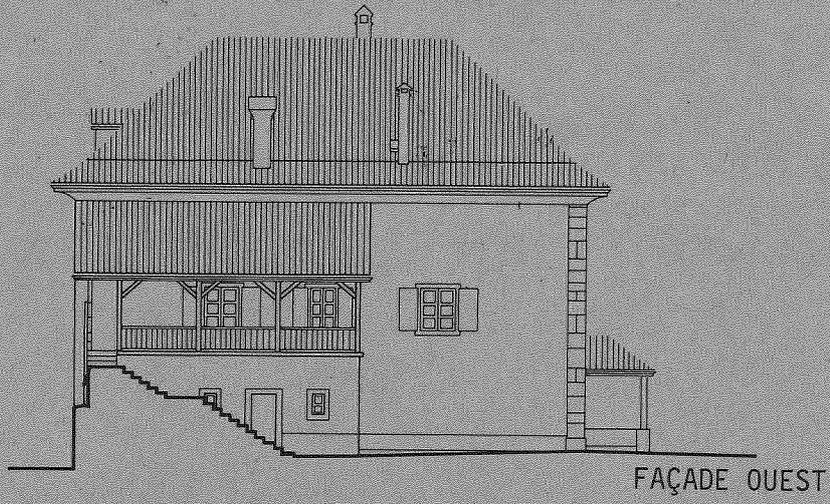
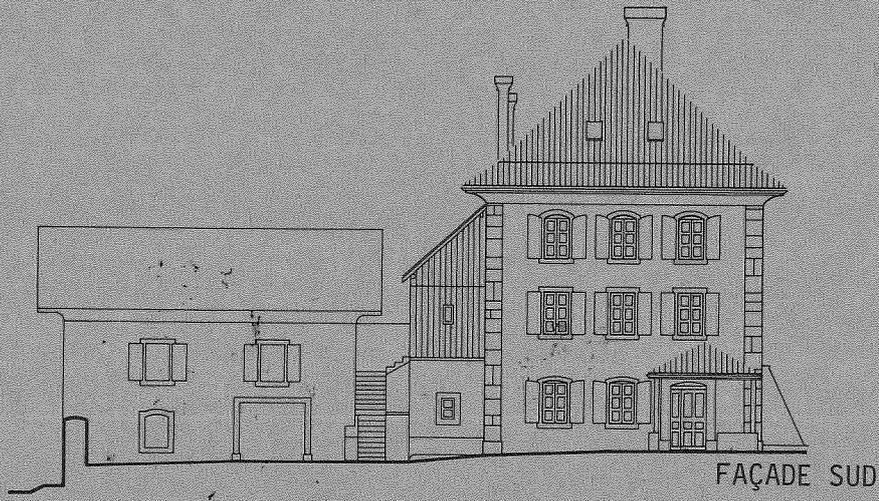
9. Hall
10. Séjour
11. Bureau
12. WC
13. Cuisine
14. Ménage
15. Terrasse
16. Salle de paroisse
17. Réduit

##### 2ème ETAGE

18. Chambres
19. Salle-de-bains



COUPE EST-OUEST





CANTON DE VAUD  
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS  
SERVICE DES BÂTIMENTS

# CURE DE DOMPIERRE

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XVe sc. jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion.

La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100 %

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examens de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par

l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente.

Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et en particulier ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

JEAN-PIERRE DRESCO  
Architecte cantonal

1. Par sa décision du 23 avril 1980, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude destiné à la restauration de la cure de Dompierre.
2. La commission parlementaire, composée des personnes suivantes :
 

M. C. RAYROUD, rapporteur	M. G. LAYDU
Mme J. GEISER	M. J. MASSON
M. E. CROLA	M. E. RUEGGER
M. R. DERRON	M. L. VOLET
M. D. KASSER	

visite le bâtiment le 30 janvier 1981 et rapporte favorablement au Grand Conseil.
3. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par décret du 25 février 1981, un crédit de Fr. 485'000.--.
4. Organisation du maître de l'ouvrage :
  - Etat de Vaud, Service des bâtiments :
    - M. H.-R. BRAUN, chef de la section travaux
    - M. W. FISCHER, représentant du maître de l'ouvrage
  - Mandataires :
 

- Architecte	M. A. PROTTI
- Collaborateur	M. J.-D. LIECHTI
- Géomètre	M. L. NICOD

Bien que très vaste, la cure de Dompierre a perdu sa fonction de maison patricienne. Elle abrite, dans le corps principal, un logement pour le pasteur de la paroisse. L'aile ouest n'a pas subi de modification durant l'intervention; elle abrite des locaux utilitaires au rez-de-chaussée et une salle de paroisse au 1er étage. Le volume du bâtiment principal a été complété par la reconstruction d'un appentis sur la façade ouest. L'essentiel des travaux s'est porté sur la réfection complète des façades et de la toiture, l'assainissement des fondations, l'isolation intérieure des murs de façade et l'isolation des plafonds du 2ème étage. L'ancienne cuisine, de grande surface, a été reconstituée en procédant à la démolition de séparations construites lors de la dernière intervention. La rénovation de la cure de Dompierre, réalisée sous la direction du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en collaboration avec la Section des monuments historiques, n'a pas modifié la destination, ni l'aspect extérieur, ni le caractère intérieur du bâtiment, notre intervention avait pour but son rajeunissement et la réparation des ouvrages des ans.

A. PROTTI  
Architecte



Après avoir passé, comme les autres biens ecclésiastiques du pays de Vaud, dans les mains du gouvernement bernois en 1536, la cure médiévale de Dompierre fut vendue à un particulier du nom de Claude Trulliat (1). LL.EE. achetèrent certainement peu de temps après une nouvelle maison pour loger le pasteur (2) et la firent reconstruire en 1584 par des artisans venus pour la plupart de Moudon (3).

Cette première cure, qui s'étendait sur une longueur identique à l'actuelle, devait être déjà assez vaste et confortable (4). Elle contenait au moins une chambre chauffée - la "Stube" - éclairée par trois fenêtres, une grande "salle", un cabinet d'étude, deux autres pièces et une cave. Tandis que les fenêtres de la chambre étaient munies de verres losangés, selon la mode médiévale, celles des autres locaux avaient toutes des carreaux de verre, même celles de la cave. Certaines baies étaient fermées par des grilles, et deux poêles chauffaient le logement.

En 1751, sur la demande du pasteur, le gouvernement envisagea d'effectuer des réparations, puis fit établir des plans et devis pour une construction neuve. Le projet, présenté par Abraham Burnand de Moudon, fut accepté le 23 février 1752, et exécuté par ce même architecte dans les mois qui suivirent (5).

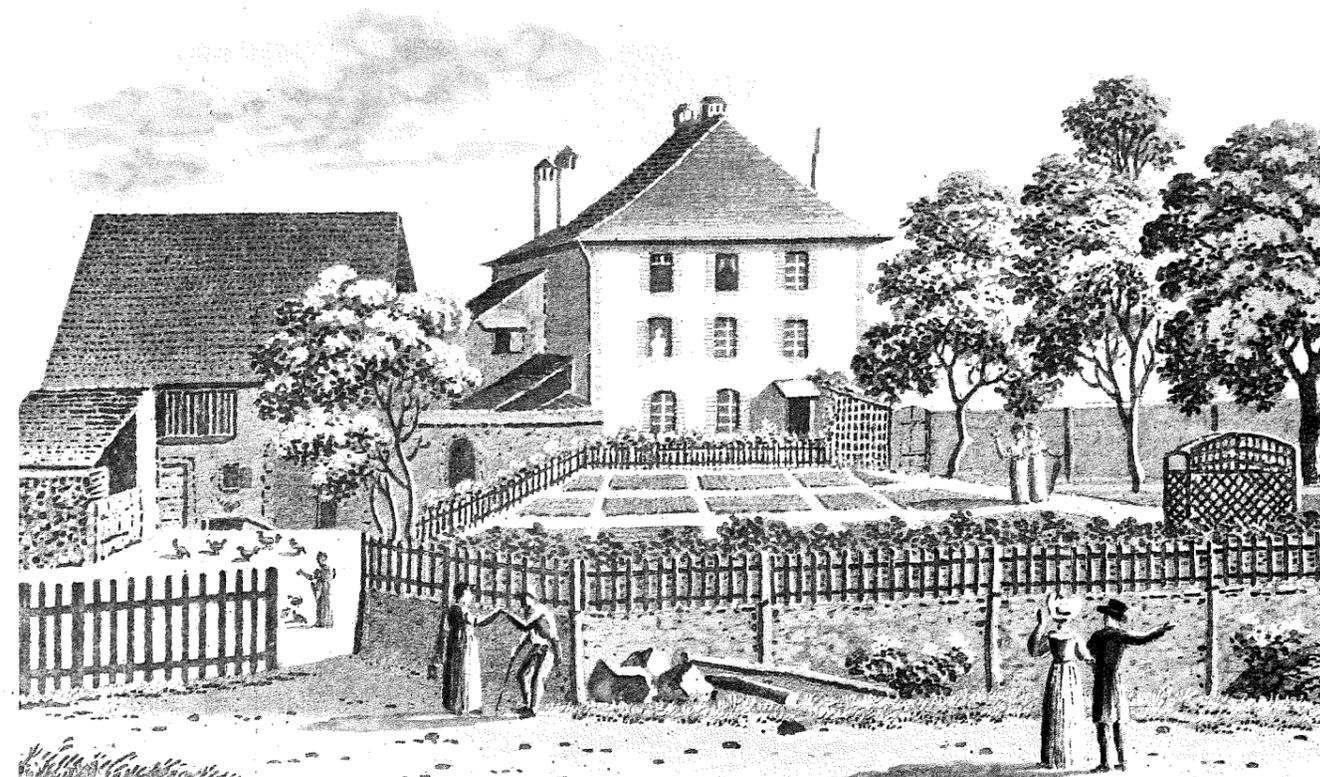
Seuls la grange et le mur ouest de l'ancienne cure devaient être conservés; le reste fut entièrement bâti à neuf. On utilisa pour les portes, les fenêtres et les chaînes d'angle, ainsi que pour les dallages intérieurs, de la pierre dure extraite à Dompierre même.

La charpente semble avoir été montée à l'origine à deux pans, avec une demi-croupe en tout cas sur le mur oriental qui formait pignon (6).

On posa des portes extérieures en chêne et des fenêtres du même bois, "passées trois fois à l'huile", et ferrées à espagnolettes; mais des contrevents ne furent ajoutés qu'en 1769 (7).

A l'intérieur, les deux chambres du premier étage reçurent des boiseries de hauteur, et l'on installa deux poêles et une cheminée; celle-ci s'avérant insuffisante à chauffer la pièce, on la remplaça, trois ans plus tard, par un poêle (8).

En 1764, le menuisier Louis Poeterlin de Moudon boisa le cabinet d'étude du deuxième étage pour le garantir contre le froid (9). La même année, un tremblement de terre ayant ébranlé la cure, on se rendit compte que le bâtiment avait été conçu trop haut, surtout la toiture; on décida alors de rabaisser celle-ci, en lui donnant probablement sa forme actuelle, et de construire des contreforts (10).



Gravure Weibel 1829



Etat en 1940 env.

Le XIXe et le XXe siècles n'ont pas apporté de modifications profondes à l'édifice, si ce n'est la démolition partielle de la grange, entre 1876 et 1947 (11) et la transformation de l'annexe ouest de la cure.

La cure de Dompierre est, avec celle de Cotterd, l'une des premières oeuvres d'Abraham Burnand. Toutes les deux sont le résultat d'une réflexion personnelle s'inspirant de l'exemple donné par les cures construites quelques années auparavant dans la partie alémanique de l'ancienne République de Berne (12). On y retrouve, notamment, la forme rectangulaire allongée du plan, le corridor traversant le bâtiment dans le milieu de sa longueur et les pièces principales s'ouvrant sur l'une des petites faces.

Dompierre se distingue par son rez-de-chaussée entièrement réservé aux locaux utilitaires et au vaste couloir menant à la cage d'escaliers.

Bien que cette disposition ait entraîné certains défauts de construction en accentuant la hauteur de l'édifice, Dompierre offre une belle image de la production particulièrement riche des cures de cette époque. On y apprécie surtout la distribution claire et spacieuse du logement et le soin apporté à l'aménagement des pièces qui ont heureusement conservé leurs boiseries et leurs poêles d'origine.

Monique FONTANNAZ  
Historienne

NOTES :

- ( 1 ). ACV, Bk1, 1536, f. 15.
- ( 2 ). Le pasteur jouissait d'une maison en 1556 déjà (ACV, Bd 14/a II, 1556, f. 19 v.).
- ( 3 ). ACV, Bp 34/5, 1584-1585, 1585-1586. Le nom des artisans n'est pas connu, mais on sait du moins que le maçon et le serrurier venaient de Moudon.
- ( 4 ). Lors de la reconstruction de 1752, on avait prévu de conserver le mur ouest de l'ancienne cure, long de 56 pieds et haut de 25 (18 x 8 m. env.). Il s'agissait probablement de la cure de 1584; on sait du moins que celle-ci occupait l'emplacement actuel depuis 1674 en tout cas (ACV, GB 195/a, 1674-1675, f. 53).
- ( 5 ). ACV, Bb 1-70, p. 249, 1er mai 1751; Bb 1-71, p. 63, 12 fév. 1752, p. 97, 26 fév. 1752; Bm 2/1, p. 294, devis accordé le 23 fév. 1752; Bp 34/33, 1752-1753; 1753-1754, p. 70. - Le mur ouest que l'on avait pensé conserver dut être reconstruit lui aussi.
- ( 6 ). Le devis mentionne la maçonnerie du "pignon" du mur oriental. La toiture actuelle à croupes ne paraît pas porter la trace de remaniements; peut-être fut-elle refaite entièrement à neuf en 1765.
- ( 7 ). ACV, Bp 34/35, 1769, p. 50.
- ( 8 ). ACV, Bp 34/33, 1755-1756, p. 74.
- ( 9 ). ACV, Bp 34/35, 1765-1766, p. 60; Bm 2/2, p. 88, 19 sept. 1764.
- (10). ACV, Bb 1-79, p. 382, 7 déc. 1764; Bb 1-80, p. 335, 11 juill. 1765; Bp 34/35, 1766-1767, p. 65.
- (11). ACV, GB 200/b, 1876, f. 2 - A. SBE, plan de situation, 1947.
- (12). Cf. par exemple Walterswil (1725), Ferenbalm (1746, etc.).

Les façades de la cure de Dompierre portent les témoignages de trois interventions différentes.

FACADES SUD ET EST

Elles ont conservé le crépissage d'origine, de très belle facture, réalisé avec un mortier de chaux et de sable qui contient des petits cailloux qui confèrent au crépi son aspect très rugueux. L'état de conservation est différent sur les deux façades. Celle du sud étant la moins bien conservée, elle nécessite des réparations et des réagréages du crépi. Les deux façades ont dû être badigeonnées à nouveau de la même couleur et avec la même technique.

FACADE OUEST

Cette façade, qui est la plus exposée aux intempéries, a été refaite au cours de la première moitié du XXe siècle. Le mortier a une épaisseur supérieure à celui des façades sud et est. Il contient sans doute une quantité importante de ciment et de chaux hydraulique. La surface de la couche de finition est très plane, soigneusement lissée et n'est pas recouverte de peinture. Des fissures importantes zèbrent toute la surface de la façade et indiquent la présence de décollements. Si l'on décide d'intervenir sur cette façade, il faudrait enlever toute l'épaisseur du mortier XXe siècle, laisser l'appareil ancien, lié au mortier de chaux, respirer pendant quelques semaines après l'avoir bien lavé et refaire un crépissage qui soit en accord avec celui des façades sud et est.

FACADE NORD

Cette façade a été refaite avec un mortier très chargé en ciment. Sa surface est assez rugueuse et elle paraît être en bon état de conservation. On pourrait ici se limiter éventuellement à un badigeonnage en blanc, pour obtenir un aspect un peu plus conforme à celui des façades sud et est.

Les chaînes d'angle et les embrasures de portes et de fenêtres, saillantes par rapport aux crépis, sont d'un grès coquillé dit pierre de la Molière. Ces parements de pierre n'ont jamais été peints. Par contre, les avant-toits étaient peints en gris bleuté, couleur obtenue par le mélange de blanc et de noir.

Théo-Antoine HERMANES  
Restaurateur d'art

Etat avant restauration 1980



AVANT



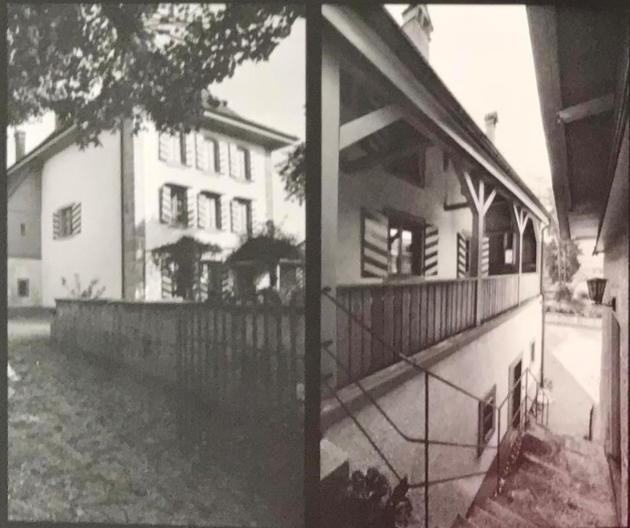
Etat après restauration 1983



APRES



EXTERIEUR



INTERIEUR

Confirmation du mandat	15 avril 1980
Relevés, études et projets	30 juin 1980
Plans exécution, soumissions	10 octobre 1980
Approbation du crédit	17 février 1981
Mise à l'enquête	mai 1981
Début des travaux	décembre 1981
Occupation des locaux, décompte final	13 novembre 1982

#### MACONNERIE

Peu importante à l'intérieur, démolition de galandages pour reconstruire l'ancienne cuisine, enlèvement des anciens fonds. Ravalement des façades, crépi à la chaux appliqué à la truelle, maintien des parties d'anciens crépis résistants.  
Assainissement des fondations de façades.  
Canalisations extérieures neuves, eau usée raccordée à une fosse septique.

#### ECHAFAUDAGES

Tubulaires sur le pourtour du bâtiment, avec pont de couvreur.

#### CHARPENTE

Enlèvement et remplacement partiels des tabatières.  
Reconstruction de la lucarne nord-est.  
Démontage et repose des larmiers.  
Restauration et consolidation des berceaux.  
Nettoyage et traitement de la charpente.  
Sous-couverture en lambris de sapin.  
Construction de la toiture sur la terrasse nord-ouest.  
Fermeture partielle de la terrasse en planches sapin et couvre-joints.  
Reconstruction d'un couvert de l'entrée.  
Consolidation de la poutraison selon le procédé Renofors.  
Isolation du plancher des combles.

#### PIERRE NATURELLE

Rhabillage d'encadrement en pierre de la Molière.  
Remise en état des escaliers intérieurs en molasse.  
Remise en état du perron de l'entrée en dalles de Molière.

#### MENUISERIE INTERIEURE

Réparation des fenêtres et double-fenêtres existantes.  
Masticage des joints sur les encadrements.

#### FERBLANTERIE

Remplacement de toute la ferblanterie en tôle de cuivre.  
Blindage des auvents sur les fenêtres de la façade sud-ouest.

#### PARATONNERRE

Installation d'un système de paratonnerre à cage.

#### COUVERTURE

Découverture avec mise en dépôt partielle de l'ancienne tuile.  
Couverture en tuiles neuves, plates, modèle rouge antico MH-BR.  
Couverture de la terrasse et du porche d'entrée.

#### PEINTURE EXTERIEURE

Lessivage, décapage et peinture sur les anciens volets, y compris façon des chevrons blanc et vert.  
Lessivage et peinture sur les anciennes fenêtres.  
Peinture à l'huile des berceaux, larmiers et lambris.  
Peinture à la chaux sur les façades, teinte beige clair.

#### ELECTRICITE

Dépose de l'introduction aérienne existante.  
Nouveau raccordement électrique par câble.  
Alimentation au tableau existant.  
Modification partielle des installations intérieures.  
Installation de la nouvelle cuisine.  
Pose de la nouvelle lustrerie dans les dégagements.

#### CHAUFFAGE

Installation de seize nouveaux radiateurs avec dix vannes thermostatiques.  
Nouvelle régulation.  
Réparation de la chaudière existante.

#### SANITAIRE

Nouveaux appareils de la salle de bains existante.  
Création d'un W.-C. séparé avec lave-mains.  
Raccordement de la cuisine.  
Raccordement de la machine à laver le linge.  
Un groupe sanitaire avec W.-C. dames et messieurs a été créé sous la terrasse et destiné à l'usage de la paroisse de Dompierre.

#### CUISINE

Pose d'un agencement de cuisine.

#### PLATRIERIE

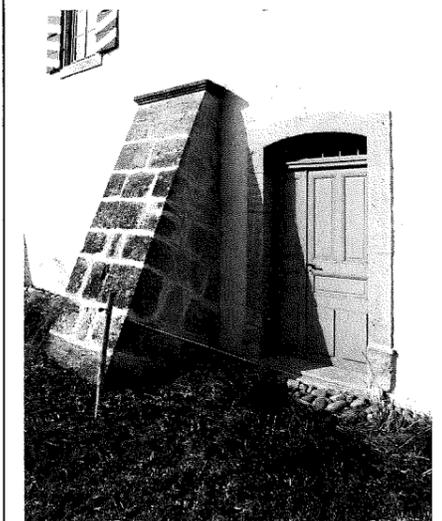
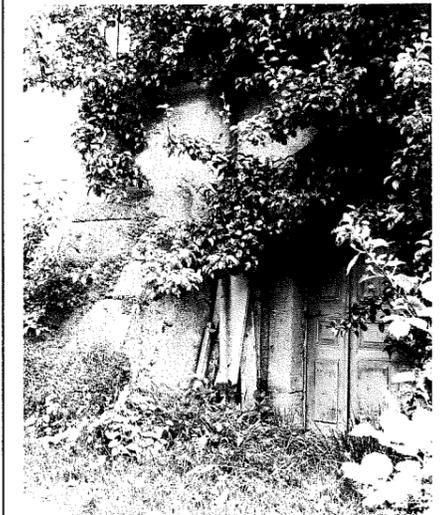
Restauration de tous les plafonds existants.  
Pose d'un plafond suspendu dans la cuisine et les W.-C.

#### SERRURERIE

Ajustage des anciennes fermetures de fenêtres et volets.  
Grillage pour ouverture de ventilation de la chaufferie.  
Balustrade d'escalier extérieur.

#### MENUISERIE

Démontage et remontage de boiseries existantes y compris isolation.  
Nouveau plancher des combles y compris isolation sur dallage existant.



Réparation de portes existantes, pose d'anciennes fermes.

Portes neuves pour cuisine et W.-C. séparés.

Isolation de la porte des combles.

#### VOLETS

Remise en état des volets existants, remplacement partiel.

#### CHAPES

Chapes isolées dans cuisine, W.-C. et dégagements.

#### RETEMENTS

Carreaux de faïences sur toute la hauteur de la salle de bains et des W.-C.

Carreaux de faïences entre meubles de la cuisine.

Tenture murale en jute dans la chambre nord-est au premier étage.

#### FONDS

Carreaux grès rouge octogone et cabochons dans les dégagements, cuisine et W.-C.

Octogone seul dans salle de bains.

Ponçage et encausticage des planchers existants.

#### FUMISTERIE

Démontage et remontage de deux poêles en céramique.

Tubage de l'ancien canal de fumée.

#### PEINTURE INTERIEURE

Lessivage et peinture à l'huile des boiseries, portes, etc...

Lessivage et peinture des anciens plafonds en plâtre.

Peinture des parois, des radiateurs.

#### AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Mise en forme de la cour et revêtement en gravier jaune.

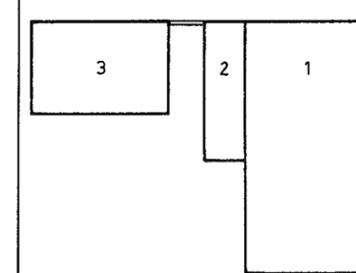
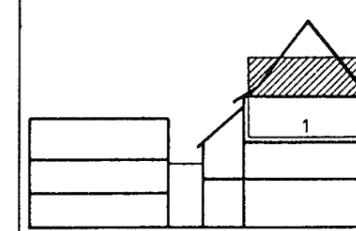
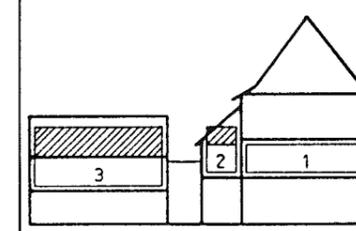
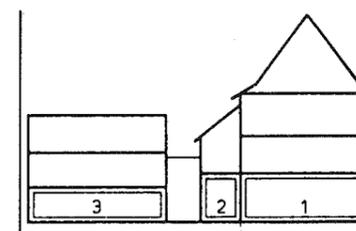
Réfection de tous les murs de clôture.

Taille des arbres et des buissons.

Pose d'une clôture en bois entre le jardin et le verger.

Nettoyage de la pelouse et du jardin potager.

CUBE SIA	CURE	PAROISSE
Rez		
1. Entrée, buanderie chaufferie cave	m3 702.60	
2. Annexe	m3 102.80	
3. Garage, local citerne		m3 188.80
1er étage		
1. Logement	m3 501.30	
2. Terrasse	m3 79.50	
3. Salle de paroisse		m3 165.40
2ème étage		
1. Logement	m3 584.00	
Combles		
1. Galetas cure	m3 521.10	
2. Toiture sur terrasse	m3 34.40	
3. Galetas paroisse		m3 155.50
Total cube SIA	m3 2525.70	m3 509.70
Base	Indice du 01.04.1977	100.0%
Devis général	Indice du 01.10.1981	129.7%
Début des travaux	Indice du 01.04.1982	135.6%
Fin des travaux	Indice du 01.10.1982	133.8%



CALCUL DU CUBE

MATRICE DES SURFACES			
Surface bâtie (avant et après)			
- Cure	m2	185.00	
- Entrée couverte	m2	9.00	
- Annexe	m2	25.00	
- Escalier terrasse	m2	13.00	
- Paroisse	m2	65.00	
Total de la surface bâtie	m2	297.00	
Surface entrée et cour	m2	222.00	
Surface place et jardin	m2	715.00	
Surface verger	m2	2'894.00	
Total surface parcelle	m3	4'128.00	
SURFACE BRUTE DES PLANCHERS			
Cure	habitable		non habitable
rez : logement			
entrée	m2	67.40	
cave	m2	49.70	
annexe	m2	9.50	
1er : logement	m2	123.15	
terrasse	m2	25.10	
2ème : logement	m2	124.55	
3ème : combles			m2 130.00
Total cure	m2	399.40	m2 130.00
Paroisse			
Rez : garage	m2	17.40	
local citerne	m2	24.65	
escalier extérieur	m2	4.55	
1er : salle de paroisse	m2	43.05	
escalier extérieur	m2	4.55	
2ème : combles	m2	43.05	
Total paroisse	m2	60.45	m2 76.80
TOTAL CURE ET PAROISSE	m2	459.85	m2 206.80
Proportion en %		69	31
TOTAL DES SURFACES BRUTES	m2	666.65 (100%)	
MATRICE DES COÛTS			
Coût CFC 2/m3 SIA	Fr./m3	193.--	
Coût CFC 2/m2 brut	Fr./m2	730.--	
Coût total par m3 SIA	Fr./m3	213.--	
Coût total par m2 brut	Fr./m2	805.--	

CFC 2		100%	486'348.30	90.6%
211	Maçonnerie	105'233.20		21.6%
211.1	Echafaudages	11'030.--		2.3%
214	Charpente	32'264.20		6.6%
216	Pierre naturelle	10'005.--		2.1%
221	Menuiserie extérieure	8'300.--		1.7%
222	Ferblanterie	15'908.40		3.3%
223	Paratonnerre	3'835.--		0.7%
224	Couverture	41'988.--		8.7%
227	Peinture extérieure	22'100.--		4.5%
230	Electricité	21'483.--		4.4%
240	Chauffage	14'603.75		3.0%
250	Sanitaire	14'093.90		2.9%
252	Cuisine	8'550.--		1.7%
271	Plâtrerie	7'280.--		1.5%
272	Serrurerie	1'440.--		0.3%
273	Menuiserie extérieure	24'512.50		5.1%
276	Volets	4'200.--		0.9%
281.1	Chapes, revêtements sols	4'870.--		1.0%
281.2	Parquets	3'956.--		0.8%
281.3	Revêtements parois	9'841.--		2.0%
284	Fumisterie	23'530.--		4.9%
285	Peinture intérieure	39'824.35		8.2%
287	Nettoyages	1'700.--		0.3%
291	Honoraires architecte	55'800.--		11.5%
CFC 4			36'694.--	6.8%
4	Aménagements place, jardin	36'694.--		
CFC 5			3'661.65	0.7%
51	Autorisations, taxes	58.--		
52	Reproductions	1'450.--		
59	Autres frais	2'153.85		
CFC 9			10'160.--	1.9%
98	Crédit artistique	10'160.--		
COÛT TOTAL DES TRAVAUX			536'863.95	100%

# LES ENTREPRISES

ZARETTI S.A.	Maçonnerie	Lucens
	Echafaudages	
	Carrelage	
	Aménagements ext.	
J.-P. AEBISCHER	Charpente	Curtilles
RENOFORS S.A.	Consolidation	La Tour
	poutraison	
G. ZEN	Pierre naturelle	Moudon
ECOBOIS S.A.	Menuiserie	Combremont
RAPIN Frères	Ferblanterie	Granges-MD
PERUSSET Paratonnerre	Paratonnerres	Lausanne
M. FIVAZ & Fils	Couverture	Moudon
A.-M. PROTTI	Plâtrerie-peinture	Bussy/Moudon
W. BESSON	Electricité	Lucens
A. DESPONDS & Fils	Chauffage central	Moudon
PROCHAUFFAGE S.A.	Sanitaire	Moudon
BAUMGARTNER S.A.	Cuisine	Payerne
M. FATTEBERT	Serrurerie	Dompierre
J.-P. PAGE	Revêtements sols et tenture	Moudon
	Parquet	Lausanne
BLANC & Cie	Fumisterie	St-Sulpice
Ch. GAILLE	Tubage cheminée	Neuchâtel
W. OBRIST	Nettoyages	Lausanne
BLANC & Cie	Jardinage	Lucens
G. WINTERSTEIN		



**17** mars 1987 Publication  
du service des bâtiments

---

Place de la Riponne 10 CH-1014 Lausanne  
Conception graphique : André Bovey ASG  
Photos : François Bertin, Grandvaux  
Impression : Favre + Winteregg, Bussigny